



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 06 juillet 2023

Date de convocation

30 JUIN 2023

L'An Deux Mille Vingt-trois, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

30 JUIN 2023

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe - Serge MOREAU, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Patrick LEMAIRE, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Nathalie KOSOLOSKY, Frédérique VISTE, Florence ANDERLIN, Hélène MARTIN, Christian, HANQUET, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Maria CORDONNIER, Marie-Thérèse HOUREZ, Christian CHATELAIN, Virginie MELKI, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....29
Votants.....33

Étaient Absents excusés :

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Jean-Noël VERFAILLIE, Maire.
Jean-Claude VILLAIN, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Jean-Yves NAVA, conseiller municipal délégué.
Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Christian CHATELAIN, conseiller municipal.
Serge LEKADIR, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim BERBACHE, conseiller municipal.

N° DEL-23-27

Objet

Décision
modificative n° 1 -
abondement du
chapitre 45

Secrétaire de séance : Nathalie KOSOLOSKY

COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 juillet 2023

Vu la délibération 2023/13 du 05 avril 2023 adoptant le budget primitif de la commune de Marly

Exposé :

Dans le cadre des travaux relatifs au comblement de la carrière souterraine sur la commune de Marly, des propriétaires riverains concernés pour le remblai des cavités situées sous leurs parcelles ont bénéficié des tarifs appliqués dans le cadre du marché notifié avec la société RAMERY.

La commune de Marly étant ordonnatrice du marché, il lui incombe de procéder au règlement des factures puis au remboursement par des écritures d'opération sous-mandat.

Afin de réaliser les écritures comptables, il est nécessaire d'abonder le chapitre 45 de la façon suivante :

Chapitre	Article	Dépense	Recette
23	2313 – construction	- 41 235,61 €	
45	4581 - opération sous-mandat	41 235,61 €	
45	45821 – opération sous mandat		41 235,61 €

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de diminuer le compte 2313 en dépense d'investissement de 41 235,61 €
- d'abonder le compte 4581 en dépense d'investissement de 41 235,61 €
- d'abonder le compte 45821 en recette d'investissement de 41 235,61 €

le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur Yves FLOQUET,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

La secrétaire de séance
Nathalie KOSOLOSKY



Transmis en sous-préfecture le 13/07/2023....
 Document exécutoire à compter du 13/07/2023

Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE


